***Un rite, un chant***

**Comme elle est heureuse et bénie**

**(VP [V] 293-1 / *CNA* 618)**

***Promotion CELPS 2001***

***Critères de choix***

**Rite et assemblée**

*« Le couple* rite-assemblée *est sous-jacent au couple texte-musique mais il est plus radical, car le rite est "pour" l’assemblée mais il n’existe que "par" l’assemblée*[[1]](#footnote-1)*. »*

* **Convenance liturgique**
* *Pour quel temps liturgique ?* Avent-Noël

Si ce chant peut convenir à certaines fêtes mariales, il sera aussi bien adapté aux temps de l’Avent[[2]](#footnote-2) et Noël qui honorent plus particulièrement Marie, à la lumière des mystères joyeux de l’Incarnation.

* *Quelle attitude spirituelle ?* **Contemplation et action de grâces**

***Mémo. : Ce* *que la liturgie propose pour l’action de grâce après la communion…***

“Lorsque la distribution de la communion est achevée, le prêtre et les fidèles, si cela est opportun, prient en silence pendant un certain temps. Si on le décide ainsi, toute l’assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange.” (*PGMR*, n° 88).

=> Formes de chants possibles bien adaptées au programme rituel : hymne strophique ; psaume alléluiatique (Ps 112 ; Ps 116 ; etc.) ; chant de louange responsorial ; certains cantiques à refrain.

Ce chant propose une méditation simple et contemplative des différentes dispositions intérieures qui ont été celles de Marie, de l’Annonciation à la naissance du Sauveur « sur le foin d’une étable. » Toutefois, il nous conduit aussi plus loin, jusqu’à l’action de grâce pour celle qui a su ne pas en rester au regard porté sur l’Enfant mais nourrir en son cœur l’attitude plus essentielle recommandée plus tard par son Fils à chacun de ses disciples : veiller sur sa Parole et la faire grandir en son cœur (cf. Luc 11, 27-28).

*Pour quel rite liturgique ?* **Action de grâce**

Plutôt que pour la communion (comme l’indique la partition), ce chant conviendrait mieux en action de grâce après la communion, unissant ainsi intimement l’intériorisation de la Parole et du Corps du Christ, comme Marie.

* **Convenance ecclésiale : «**L’Assemblée, sujet premier de la célébration. »
* *À quelle assemblée peut convenir ce chant ?*

Pour tout type d’assemblée, paroissiale et monastique.

**Texte et musique**

* **Convenance textuelle et musicale - Mise en œuvre**

La musique de ce chant nous accompagne dans le mouvement spirituel avec une sérénité, une douceur mais aussi une assurance parfaitement en écho avec le texte.  
Les couplets destinés à un soliste ou un petit groupe de chanteurs est méditatif, contemplatif : le chant se déploie lentement en partant de la quarte initiale RE/SOL.  
Il prépare l’envol du refrain par lequel l’assemblée s’approprie l’attitude de Marie qui nous montre le chemin vers la Parole du Seigneur.  
Les couplets sont invitation, le refrain est réponse. C’est le mouvement fondamental de tout chant liturgique.

* **Convenance vocale et corporelle**

Ce chant se chante comme on contemplerait un mystère du chapelet, le sourire aux lèvres, le regard léger et lumineux, très intériorisé. En suivant le tempo proposé, on sera bien à l’aise en respirant après chacune des lignes du texte.

\*\*\*\*\*

* *Sources bibliques* : Lc 1, 26-38 ; 2, 1-19 ; 11, 27-28.
* *Texte :* R.P. Didier Rimaud, s.j. (1922-2003) / © CNPL
* *Musique :* Jacques Berthier (1923-1994)
* *Éditeur :* Studio SM, 1986.
* *À écouter*:[*Comme elle est heureuse et bénie*](https://youtu.be/0v11zU0MNz8)(*Jacques Berthier – Anthologie*, ADF-Bayard Musique, 2014)
* *Partition :* [*SECLI*](https://secli.cef.fr/images/apercus/fiche619.png)

QR code du SECLI :



* *Autre version :*
* V 45-31-2 compositeur : Ernest Bohn / éditeur : Caecilia, 2003.

1. R.P. Joseph Gelineau, s.j., *Les chants de la messe dans leur enracinement rituel*, Paris, Éditions du Cerf, 2001, p. 12. [↑](#footnote-ref-1)
2. Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, [*Directoire sur la piété populaire et la liturgie. Principes et orientations*](https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccdds/documents/rc_con_ccdds_doc_20020513_vers-direttorio_fr.html), « La Vierge Marie dans le temps de l’Avent », nos 101-102 : « Durant le temps de l’Avent, la Liturgie célèbre fréquemment et d’une manière particulière la bienheureuse Vierge Marie (...). Il reste que la valorisation de l’Avent, qui est "un moment particulièrement adapté au culte de la Mère du Seigneur" ne signifie pas pour autant que ce temps liturgique doive être présenté comme un "mois de Marie". » (n° 101) [↑](#footnote-ref-2)